

NOTE AUX COMMERCANTS
du marché aux puces de la Porte de Vanves
MUTATION ET ABONNEMENT – SECTEUR NEUF

Mesdames, Messieurs,

La prochaine séance de mutations et d'abonnement se déroulera le

LUNDI 11 OCTOBRE 2021 - 15h30 :

Dans les locaux de la Ville de Paris - Bureau des marchés de quartier-salle Diderot (RDC)
Accès par le 47 bd Diderot- 75012 PARIS,

Les critères sont fixés par le Règlement du marché aux Puces de la Porte de Vanves :

Article 9 : « Les places déclarées vacantes sont proposées à la mutation à l'ensemble des commerçants abonnés dans le cadre de séances de mutation se tenant au plus deux fois par an. Le commerçant désirant muter sur une des places vacantes de la liste communiquée par le gestionnaire adressera sa demande par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du gestionnaire en précisant au plus trois choix de place.

Une place déclarée vacante qui n'a pas été attribuée en mutation à un commerçant abonné peut être proposée à l'abonnement aux commerçants volants, détenteurs d'une carte de volant sur le marché. »

Article 31 : « [...] Les places attribuées sont constituées au maximum de deux stands (24m²) »

Article 34 : Sur le marché aux puces de la Porte de Vanves, les commerçants abonnés et volants ne doivent en aucun cas commercialiser les mêmes articles que leurs voisins de droite et de gauche ou que leurs vis-à-vis [...] »

Tout commerçant souhaitant muter ou s'abonner devra transmettre les documents listés ci-dessous, EXCLUSIVEMENT par courrier recommandé avec AR, au plus tard le vendredi 1^{er} octobre 2021, cachet de la poste faisant foi, à

EGS SAS, Service mutations et abonnements
33 ter rue Lecuyer - 93400 SAINT-OUEN

Document à transmettre :

- sa **candidature** dûment remplie, figurant au verso de la présente note,
- un extrait KBIS original datant de moins de trois mois, également pour le statut « micro-entrepreneur »
- la photocopie de la carte d'abonné ou de volant du marché aux Puces de la Porte de Vanves pour 2021

NE POURRONT PARTICIPER A LA SEANCE DE MUTATION ET D'ABONNEMENT QUE LES COMMERCANTS QUI AURONT TRANSMIS LEUR DOSSIER COMPLET DANS LES DELAIS

Le commerçant absent ne peut prétendre à l'abonnement, sauf par le moyen d'une procuration. Sont acceptées les procurations établies pour les conjoints, ou partenaires d'un pacte civil de solidarité ou concubin attestant d'une communauté de vie depuis plus de dix-huit mois, les ascendants et descendants directs. Dans ce cas, le commerçant doit fournir une copie de sa pièce d'identité, la procuration originale datée et signée et la pièce d'identité de la personne ayant la procuration, toute pièce permettant d'apprécier la filiation ou la situation de conjoint.

En cas de représentation, tout litige concernant la mutation sera sous la responsabilité du commerçant absent.

Le plan des places vacantes pourra être consulté auprès du placier avant la séance.

Chaque commerçant devra préalablement s'assurer que les caractéristiques de la place proposée à la mutation (dimension, localisation, commercialité, etc....) correspondent effectivement à ses attentes.

Le choix exprimé par le commerçant est définitif.

Les mutations et abonnements sur les emplacements seront effectifs après validation des dossiers par la Mairie de Paris.

Lors de la séance, toute mutation ou abonnement sur un autre emplacement respectant les conditions de voisinage seront fermes et définitifs.

Les commerçants devront être en possession de la carte originale délivrée au titre de l'année 2021 et la déposer. Une nouvelle carte avec la nouvelle place sera éditée pour la tenue suivante.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

**CANDIDATURE A LA SEANCE DE MUTATION ET ABONNEMENT
DU LUNDI 11 OCTOBRE 2021**

Numéros places vacantes « secteur Neuf »

1	2	7	8	9	10	10B	15A	17	17A
36	37	93	102	103	154	155	158	165	166
190	200A	209	222	223	224	225	226	227	228
229	230	231	232	233	234	235	236	237	238
239	240	241	242	243	244	245	246	247	248
249	250	251	252	253	254	255	256	257	258
259	260	261	262	263	264	265	266	267V	268V
269V	270V	271	272V	273V	274	275	276	277	278
285	286								

NOM : _____

PRENOM : _____

Téléphone : _____

Abonné N° _____ Numéro(s) place(s) occupée(s) : _____

Volant N° _____

Article(s) autorisé(s) : _____

Pour les abonnés : place demandée en mutation :

Choix n°1	Choix n°2	Choix n°3

Pour les volants, place souhaitée pour l'abonnement :

Choix n°1	Choix n°2	Choix n°3

Date de la demande : ____ / ____ / 2021

Signature :

RAPPEL VOIR DETAIL AU RECTO :

→ Date limite de candidature : **VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE 2021**

→ Demandes transmises **exclusivement par courrier recommandé avec A.R**